

Programme de la formation

T.V.A et gestion des encaissements

(Formation suivie d'une visite guidée du Musée d'arts de Nantes)

Durée : 6 heures 30 min (1 jour).

Profils des stagiaires

- Commissaires de Justice installés ou salariés.
- Collaborateurs salariés au sein d'offices judiciaires.

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le régime général et particulier de la TVA dans le domaine des ventes aux enchères publiques.
- Faire le point sur les nouvelles réglementations législatives en matière d'encaissements dans les études.

• Plan du déroulé de la formation :

I. La TVA applicable aux ventes aux enchères

Règlementation générale de la TVA
Présentation des différents régimes
Application de la TVA à l'export
Rappel des taux de TVA applicables
Les exonérations de TVA

II. Analyse du cycle ventes / clients

Règles des encaissements
Règlementation, TRACFIN et couverture
Présentation des autres obligations fiscales
Contrôle interne et vérifications des processus
Anticiper l'arrivée de la facture électronique

Equipe pédagogique :

Intervenant :

- Me François ANTONIETTI, Commissaire-priseur honoraire.
- Mme Daphnée LAMBOLEY-BARBIEUX, expert-comptable, Sté DACODAQ.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Mise à disposition de documentation, cas pratiques.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation de l'acquisition des connaissances et compétences visées, tout au long de la formation aux moyens d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Evaluation à l'issue de la formation lors d'un tour de table, de l'acquisition des objectifs par chacun des stagiaires (appréciation individualisée sur la feuille d'émargement).
- Auto-évaluation des stagiaires sur l'atteinte des objectifs en amont de la formation (questionnaires préformation) et après la formation (questionnaires de satisfaction à chaud), avec consolidation et analyse des résultats.